

L'an deux mil vingt-deux, le huit mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Henri DIRIBARNE, 1er Adjoint en raison de l'empêchement de Mme la Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	16
	Pour :	16
	Contre :	0
	Abstentions :	0

**Etaient présents :**

M. BALADÉ Ramuntcho, M. BERHOCOIRIGOIN Patrick, M. BIDART Thibault, Mme CELHAY Martine, M. DACHARY Jérôme, Mme DARRIEUMERLOU Aurélie, Mme DELAGE Véronique, Mme DIBON Odette, M. DIRIBARNE Lionel, M. DIRIBARNE Henri, Mme DULIN Geneviève, Mme ETCHETO Nathalie, Mme EYHERABURU Mélanie, M. LAMOTE Jean-Baptiste, M. LEMBEYE Grégory, Mme TOURATON Elisabeth.

**Procuration(s) :**

Date de la convocation
03 mars 2022

Date d'affichage
03 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

21 mars 2022	<b>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 DE LA COMMUNE DE BARDOS</b>
et publication du 11 mars 2022	Le 1 <sup>er</sup> Adjoint expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par M. FRANCZACK à la clôture de l'exercice.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote avant le compte administratif.

**Le Conseil Municipal de BARDOS,  
à l'unanimité des membres présents,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le Compte de Gestion 2021 de la commune de BARDOS, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à BARDOS.

Le 1er Adjoint,  
M. Heni DIRIBARNE

